

Les avantages DE NOTRE SERVICE BACK-OFFICE

Le gain de temps

● COLISAGE DES LOTS

Nous réceptionnons, stockons, conditionnons et expédions les lots aux gagnants.

● SAISIE DES BULLETINS

Nous saisissons les noms et coordonnées des participants afin de vous constituer une base de publi-postage (sous réserve de conformité à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Nous vérifions les réponses si nécessaire.

Un accompagnement complet et sécurisé

● LOCATION DE BOÎTES POSTALES

Nous réceptionnons directement les bulletins de jeu pour procéder au tirage au sort plus rapidement et vous éviter une surcharge de courrier.

Nous remboursons les frais de participation : connexion Internet, SMS, audiotel, téléphone, timbres et traitons vos offres commerciales (remboursement, club, catalogues, chèques cadeaux, bons d'achat, boutiques, primes, etc...).

Nous expédions le règlement de jeu aux personnes qui en font la demande et remboursons les frais de cette demande.

● TRADUCTION DES RÈGLEMENTS DE JEUX

En toutes langues vivantes par des experts judiciaires pour les rendre compréhensibles et opposables aux juridictions étrangères.

● LOCATION ET VENTE D'URNES DE JEU (GESTION DE PARCS)

Réalisation de tous modèles plexiglas qualité cristal, (sur devis nous consulter) à www.urnedejeu.com.

Créée en 2000, Stratégies Networks est une agence-conseil, spécialisée dans la mise en conformité légale des jeux, concours et loteries, la gestion d'offres promotionnelles et d'opérations de marketing direct.

Reglement.net

Premier service on-line de dépôt de règlements de jeu-concours et tirages au sort :
+ de 25 000 jeux et concours – 5000 clients BtoB
Tirage au sort de la plus importante dotation de loterie gratuite 400 000 €

 www.reglement.net

URNE DE JEU

Fournisseur officiel
Des jeux concours
Vente, location de tous modèles et gestion de parcs.

Tarifs à partir de 20 € HT
Départ en nos locaux

 www.urnedejeu.com

L'ALOÏDUJEU

A travers l'actualité des jeux et concours, découvrez nos billets d'humeur....!

 www.laloidujeu.fr

VOTRE INTERLOCUTEUR

Jean DUCHATEL

jean.duchatel@strategies-networks.fr

Les Clairières de l'Anjoly

2 voies d'Espagne, 13127 Vitrolles

Tél. 04 42 09 09 32 Fax. 04 42 74 15 29

Consultez notre site : www.strategies-networks.fr



Stratégies Networks



Votre partenaire juridique
DANS L'ORGANISATION DES JEUX OU CONCOURS

15 Ans
d'expérience

5000 Clients
+ de 25000 Prestations

N° 1 en FRANCE & en Europe

DEPUIS 15 ANS
PLUS DE 5000 CLIENTS
NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE !

Stratégies Networks

N°1 en France et en Europe

SÉCURITÉ, RENTABILITÉ & RÉACTIVITÉ



Contactez-nous
04 42 09 09 32

CONSEIL, SUIVI & DISPONIBILITÉ

Nos références

Notre valeur ajoutée est déjà appréciée par de nombreux et prestigieux clients :

Eurostar, Accor, Flammarion, TF1, Nathan, Total NBA, Estée Lauder, Gillette, Havas, TV5, Ferrari, PMU, AXA, Microsoft, Castorama, Ikea, Groupe Dassault, Gaumont, Veolia, Peugeot, Gemey, Warner Bros, Fox, Pathé Europa, Air France, Universal Music, Carrefour, Auchan, SFR, Système U, E. Leclerc, Danone, TF1, Canal +, Laurent-Perrier, NRJ, Crédit Lyonnais, Generali, Europcar, Avis, Société Générale, Neslé, SNCF, EDF, Toyota, Renault, Shell, France Telecom, Orange, L'Oréal, Lancôme, The Walt Disney Company, Go Sport, Europe 2, Clairefontaine...



Votre jeu est-il légal ?

Limiter au maximum le risque de recours juridique

Notre spécialisation nous permet de valider la légalité des mécaniques de jeu ou d'alerter nos clients sur leur vulnérabilité.

Vous protéger contre les risques liés à l'organisation des jeux ou concours

Transgresser les règles légales qui encadrent les jeux ou concours, c'est s'exposer à des sanctions (mise en cause de responsabilité civile ou pénale, amendes), c'est aussi transmettre une image négative de l'annonceur et échouer son opération marketing.

Nos consultants vous apportent le conseil indispensable pour garantir la régularité de votre jeu, concours ou loterie.

Validation de tous supports de communication :

Sites Internet, cartes à gratter, bulletins de jeu, supports presse, TV et radio, PLV, packaging, affiches, flyers, SMS, audiotel, i-mode,...

NOUVEAU Depuis l'article 45 de la Loi 2011-525 de la loi du 17 mai 2011, les jeux avec obligation d'achat sont autorisés sous certaines conditions.

Des tarifs compétitifs

Tarifs au 01/01/2015

Le dépôt de règlement de jeu concours ou loterie

160€ HT*

*+ taxe fiscale de 9,15€ TTC.

Le dépôt de règlement et le tirage au sort (maxi 35 gagnants au delà nous consulter)

260€ HT*

*+ taxe fiscale de 9,15€ TTC.

La crédibilité

Tirages au sort des gagnants effectués par nos huissiers de justice partenaires en personne (et non sous leur contrôle ou celui de leurs collaborateurs).

Objectif : assurer la légitimité de la prestation et protéger l'organisateur contre une éventuelle contestation.

La confidentialité

Nous garantissons la confidentialité de nos prestations.

Partout en France (y compris les DOM-TOM) sans restriction de compétence territoriale.

Nouveau: Enregistrement de règlements de jeux-concours possibles dans d'autres pays européens.

DES TARIFS COMPÉTITIFS

A partir de 50 euros HT.

Vous avez un projet... Nous vous aidons à le rendre légalement réalisable.

- Nos consultants vous assistent à tous les stades de l'élaboration de votre projet.
- Si vous souhaitez modifier les modalités de votre jeu, ils vous apportent les changements utiles de dernière minute et les valident.
- Contrairement à d'autres conseils qui exercent d'autres missions, nos consultants se consacrent pleinement au conseil et à l'enregistrement de votre règlement de jeu.

Simplifier votre démarche un gain de temps et d'argent

Prise en charge de toutes les formalités.

Rédaction et mise en conformité légales.

Dépôt de règlement de jeu* en moins d'une heure sur notre site Internet à l'adresse www.reglement.net (si conforme juridiquement).

Tirage au sort entre 24 et 48 heures par huissier de justice. (suivant la réception par mail en nos locaux des fichiers Excel épurés et dédoublonnés).

*Le règlement de jeu est déposé auprès d'un officier ministériel selon L121-38 du code de la consommation